

## Objectifs

- Apprécier l'opportunité de créer ou de reprendre une entreprise.
- Apporter les connaissances nécessaires à la création, à la reprise et à la gestion d'une entreprise.
- S'appropriier les outils de gestion indispensables à la pérennité d'une entreprise et à la maîtrise de son développement.
- Maîtriser les rouages institutionnels et socio-économiques.

## Conditions d'admission

Etre porteur de projet de création ou de reprise d'entreprise et avoir le niveau Bac ou équivalent,  
Demandeur d'emploi avec 2 ans d'expérience professionnelle au minimum et porteur de projet,  
Salarié en congé individuel de formation (CIF) et porteur de projet,  
VAP, VAE.

# CREATION-REPRISE D'ENTREPRISE

Site de Reims

## Formation

*Cette formation bénéficie du soutien financier du Conseil Régional.*

- **Dépôts des dossiers** : 1<sup>ère</sup> session : juin  
2<sup>ème</sup> session : décembre
- **Date de rentrée** : 1<sup>ère</sup> session : d'octobre à février  
2<sup>ème</sup> session : de février à début juillet
- **Durée de la formation** : la formation se déroule sous forme alternée. Tous les stagiaires suivent le même rythme hebdomadaire : 2 journées d'enseignement et 3 journées consacrées au projet individuel de création ou de reprise d'entreprise.
- **Contrôle des connaissances** : continu et 3 soutenances du projet devant un jury

## Débouchés

Permettre au stagiaire de concrétiser son projet de création ou de reprise d'entreprise.

DDU

(Dipôme de l'Université)

Formation Continue



Contacts

**Formation continue et Alternance**  
Rue des Crayères – BP 1035  
51687 REIMS Cedex 2  
**Tél** : 03 26 91 30 76  
**Fax** : 03 26 91 85 95  
**Courriel** : fc-iut-reims@univ-reims.fr

## PROGRAMME

### ■ UE1 : La démarche entrepreneuriale (70 h)

- Le processus entrepreneurial : optimisation des stratégies personnelles, évaluation de la prise de risque ... (20 h)
- La communication commerciale et la négociation (50 h)

### ■ UE2 : Organisation et gestion de l'entreprise (70 h)

- Organisation administrative et juridique de l'entreprise
- Gestion financière des investissements et équilibres de trésorerie
- Gestion des situations de crise
- Transmission de l'entreprise
- Structures juridiques
- La fiscalité quotidienne du dirigeant d'entreprise
- Droit social quotidien du dirigeant d'entreprise

### ■ UE3 : La démarche financière et comptable (90 h)

- Les comptes de synthèse de la comptabilité
- L'analyse de l'exploitation
- L'analyse du bilan
- Le projet de reprise ou création :
  - le plan de financement
  - le compte de résultat prévisionnel
  - le prix de vente
  - le plan de trésorerie
  - la mise en place d'indicateurs simples et pertinents
- Les primes et aides à la création ou reprise
- La gestion d'une demande de prêt ou de prime

### ■ UE4 : La démarche commerciale (80 h)

- Identifier les points clés de l'environnement commercial (le marché, les clientèles, la concurrence, l'environnement réglementaire...)
- Etablir les constituants de l'offre (le produit ou le service, les services associés, le tarif, la politique de prix...)
- Etablir les constituants de la commercialisation (le plan de communication, le plan de vente)
- Mettre en œuvre le plan d'action commercial

### ■ UE5 : Applications professionnelles

- Informatique et NTIC : 40 heures
  - Méthodologie et conduite de projet : 100 heures
- Construction du projet avec 3 étapes clés
- validation du projet
  - validation de la construction du plan d'action
  - validation des conditions de mise en œuvre et de suivi

